

#Open Data et #Big Data territorial un enjeu d'avenir

Depuis l'explosion d'Internet, les données sont partout ! Leur accroissement a donné naissance à de nouvelles potentialités tout particulièrement avec le Big Data. Cet anglicisme caractérise le flux gigantesque de données informatiques créées et stockées chaque jour. Défini par son volume sans précédent, sa rapidité et la diversité de type de données qu'il contient, l'Open Data et le Big Data sont des sujets très contemporains auxquels personne n'échappe aujourd'hui et surtout pas les collectivités de plus de 3500 habitants à qui la Loi République Numérique impose d'ouvrir leurs données.

Une mine d'or à exploiter

Dans l'immense flux de données générées par les collectivités (documents, bases de données, applications métiers, capteurs connectés...), il y a des données massives d'intérêt général et même parfois d'intérêt local. Autrement dit, les données sur lesquelles sont respectivement assises les différentes collectivités sont un trésor qu'il convient désormais de collecter et d'analyser efficacement pour à terme les rendre visibles au plus grand nombre.

Jusqu'à présent, d'une manière générale la collectivité produisait des données presque exclusivement liées à ses compétences (action sociale, éducation, culture, économie, etc.), des données particulièrement fractionnées et difficilement mobilisables. Or aujourd'hui et à juste titre, le citoyen attend des institutions modernes plus de transparence et que des retours lui soient restitués sur les missions de service public et les projets engagés.

Une exigence légitime donc à laquelle le Big Data et l'Open Data peuvent répondre. L'objectif est de centraliser l'ensemble des données au sein d'une même base (plateforme numérique) qui à terme donnera par exemple aux usagers et/ou aux décideurs publics un accès pertinent aux informations dont ils ont besoin.

Donner ses données

Chaque structure a donc la charge de regarder quelles données elle peut ouvrir et à contrario elle doit aussi s'intéresser aux données « libérées » par les autres à l'échelle intercommunale, régionale ou nationale... Les enjeux de la donnée devront ainsi se prêter dans un avenir très proche à des mutualisations performantes, promesse d'efficacité des services publics, de participation citoyenne, de développement des territoires.

Les enjeux liés à la donnée constituent une nouvelle connaissance à capter, gérer et mutualiser. Une démarche naissante qui ne demande qu'à croître à la hauteur des enjeux qu'elle supporte. Relever ce défi implique des modifications drastiques sur les fonctionnements traditionnels des institutions et sur ce travail engagé par le Département de la Dordogne avec l'ouverture de

la plateforme data.dordogne.fr (<http://data.dordogne.fr>) le 15 octobre 2020.
<https://www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/developpement-et-attractivite-des-territoires/numerique-et-open-data/open-data-et-big-data-territorial-un-enjeu-davenir?>

Et faciliter leur réutilisation

Au-delà de l'obligation légale de libération des données publiques et de transparence de l'action publique, faciliter leur réutilisation par les entrepreneurs, les associations et les citoyens reste l'intérêt majeur de la mise en place de cette plate-forme d'opendata data.dordogne.fr (<http://data.dordogne.fr>).

Pour ce faire a été choisie une solution ergonomique qui permettra à l'utilisateur de :

- › trouver le jeu de données qui lui conviendra
- › d'examiner ses caractéristiques, ses métadonnées et la licence qui le régit
- › de le télécharger
- › et de faire profiter à la communauté de la réutilisation de ce jeu, que ce soit sous forme d'applications, de cartes, par une publication dans le site.

ACTUALITÉS



NUMÉRIQUE

Le déploiement de la fibre en Dordogne entre dans sa dernière ligne droite



NUMÉRIQUE

La Dordogne au rendez-vous du déploiement de la fibre en 2025

Lancement du Centre de Ressources en Cybersécurité



NUMÉRIQUE

Le Département de la Dordogne lance son Centre de ressource cybersécurité avec l'appui de l'ATD24

ORIAL

